



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Section de L'Hérault

COMPTE RENDU CAPL LISTE APTITUDE DE C EN B du 05/11/2015

Cette année sur un potentiel de 438 Agents , seuls 95 candidats ont postulé à la liste d'aptitude 2016 (affectation au 01/09/2016) au grade de Contrôleur 2eme classe dont :

- 41 en Filière Gestion Publique
- 53 en Filière Fiscale

Un dossier ne remplissait pas les critères d'éligibilité prévus par le décret du 26/08/2010, soit 9 ans de services au 31/12/16, ce qui porte à 94 le nombre de dossiers retenus.

Pour rappel, en 2014, il y avait 115 candidats.

La liste initiale présentée par l'Administration était composée de 13 dossiers « Excellent » et 10 dossiers « Très Bon ».

Le volume attribué au département par la DG est de 12 agents classés Excellent.

Suite aux discussions lors de cette CAPL, la DRFIP 34 propose à la DG une liste de 15 noms classés « Excellent » (volume identique à l'année précédente) et 14 personnes classées « Très Bon » (contre 12 l'an dernier).

L'ensemble des Organisations Syndicales ont voté « Contre » toutes les propositions de l'Administration.

En effet,

F.O.-DGFIP34 dénonce et condamne la diminution des possibilités d'accès et revendique à minima le retour aux potentialités d'accès à la catégorie B existant en 2011.

F.O.-DGFIP34 estime que le volume proposé par l'Administration n'est pas à la hauteur des attentes des agents compte tenu des candidatures reçues .

F.O.-DGFIP34 réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie, à part entière, d'accès statutaire à la catégorie B.

Néanmoins **F.O.-DGFIP34** a obtenu satisfaction sur 3 dossiers d'adhérents.

Vos élus en CAPL2.